



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet de création d'une antenne de 1ère année d'études de médecine Châteauroux

Question écrite n° 16479

Texte de la question

Mme Alix Fruchon attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur le projet de création d'une antenne de première année d'études de médecine à Châteauroux, envisagée à la rentrée 2027, à l'initiative de la région Centre-Val de Loire. Ce projet intervient dans un contexte particulièrement préoccupant pour l'accès aux soins dans le pays et plus encore dans les territoires ruraux et intermédiaires. La région Centre-Val de Loire est aujourd'hui la région métropolitaine la moins bien dotée en médecins généralistes, avec environ 100 médecins pour 100 000 habitants contre plus de 120 au niveau national. Dans ce contexte, le département de l'Indre et sa ville préfecture, Châteauroux, apparaissent comme des territoires particulièrement fragilisés. La démographie médicale y est en forte dégradation, marquée par un vieillissement des praticiens et une baisse continue du nombre de médecins, dans un territoire majoritairement rural et peu dense. Cette situation nourrit un sentiment croissant d'abandon et remet en cause le principe d'égalité d'accès aux soins entre les Français. Face à cette urgence, les élus locaux et les départements de la région Centre-Val de Loire ont engagé des politiques volontaristes pour renforcer l'attractivité médicale du territoire. Toutefois, ces efforts ne pourront produire pleinement leurs effets sans un engagement déterminé de l'État pour rapprocher les lieux de formation des territoires qui en ont le plus besoin. En effet, de nombreuses études démontrent que les étudiants en médecine ont tendance à s'installer là où ils ont été formés. Dès lors, l'ouverture d'une antenne de première année d'études de médecine à Châteauroux constitue un levier structurant pour lutter durablement contre la désertification médicale, en permettant à des jeunes issus du territoire d'accéder à ces études sans contrainte de mobilité et en favorisant, à terme, leur installation locale. Au-delà de la seule question de la formation, ce projet pose plus largement celle de l'égalité territoriale et de la capacité de la République à garantir un accès équitable à la formation. Il répond à une exigence forte des habitants de l'Indre et, plus largement, des territoires ruraux : celle de ne pas être les oubliés des politiques publiques en matière de santé. Dans ces conditions, elle lui demande de bien vouloir préciser la position du Gouvernement quant au soutien apporté à ce projet d'antenne de première année d'études de médecine à Châteauroux à la rentrée 2027 et d'indiquer les moyens concrets, notamment financiers et pédagogiques, que l'État entend mobiliser pour garantir sa mise en œuvre rapide, ainsi que son inscription durable dans une stratégie nationale de lutte contre les inégalités territoriales d'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [Mme Alix Fruchon](#)

Circonscription : Indre (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16479

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5853